

Grève interprofessionnelle CGT– FO – Solidaires – UNEF - UNL

9 octobre 2018 : Communiqué commun
CGT – FO – Solidaires – UNEF – UNL



Pour les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens – la CGT, FO, Solidaires, UNEF et UNL- réunies le 30 août 2018, un constat s'impose et se renforce, celui d'une politique idéologique visant à la destruction de notre modèle social, favorisant notamment l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs.

Cette politique, ainsi que les mesures encore récemment annoncées par le gouvernement, relèvent d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale, et fragilisant une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis.

Qu'il s'agisse :

- ▶ des risques qui pèsent sur les droits des salariés-es et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ;

- ▶ de la remise en cause du droit à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur et par le gaspillage que constitue le service national universel ;
- ▶ des atteintes au service public, en particulier CAP 22 ;
- ▶ des destructions d'emplois au travers de la désindustrialisation
- ▶ des attaques portées à notre système de santé ;
- ▶ de la destruction de notre système de retraites ;
- ▶ du gel des prestations sociales.

Les organisations signataires appellent le gouvernement à entendre les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités-es, et qu'il ne soit plus uniquement guidé par l'obsessionnelle diminution de la dépense publique. Au moment où est annoncée une fois encore l'explosion des dividendes en France et dans le monde, il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits.

C'est pourquoi, les organisations signataires décident de faire du 9 octobre prochain une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne.

Concernant la date de la journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, l'Union syndicale Solidaires la validera lors de son instance nationale la semaine prochaine.

Les organisations signataires invitent les autres organisations syndicales et de jeunesse à s'y associer largement et à s'inscrire dans un processus de mobilisation.

Tout salarié peut faire grève. Si l'appel couvre l'ensemble de nos professions, un salarié, même s'il est le seul gréviste dans son entreprise, peut faire grève.

Il n'y a pas de préavis, de délai de prévenance ou de déclaration individuelle à faire au préalable. On ne peut être sanctionné pour fait de grève. La grève entraîne une retenue strictement proportionnelle aux nombres d'heures de grève.

A diffuser sans réserve. Tract en couleur sur cgtsoctec.free.fr dans la rubrique « tracts et publications »

Obligation d'affichage par les personnes se sentant impliquées par cette information, merci.



Avant d'imprimer ce message, ayez une pensée pour nos guignols. Tract CGT Socotec Equipements SAS.

A afficher sur le panneau réservé à cette filiale, merci.